

NOTICE EXPLICATIVE

Pour remplir votre déclaration de revenus 2009



SOCIÉTÉ DE GESTION DE PORTEFEUILLE
25, RUE LOUIS-LE-GRAND 75002 PARIS

DOMIVALOR 4 (joindre l'attestation à votre déclaration)

Cette notice explicative, qui accompagne votre bordereau de déclaration fiscale a été établie en vue de faciliter l'établissement de votre **déclaration de revenus 2009**. Il vous suffit de reporter les indications qui figurent sur ce bordereau aux rubriques indiquées sans mentionner les centimes.

REGLES D'APPLICATION

Dispositif	DOMIVALOR 4 « SCELLIER »
Objet	Le dispositif dit « SCELLIER » repose sur une réduction d'impôt sur le revenu pour la souscription en numéraire de parts de SCPI pour un montant maximum annuel de 300 000 € par contribuable et par année d'imposition.
Réduction d'impôt sur le revenu global	25 % du montant de la souscription réalisée en 2009 répartie sur 9 ans à raison d'un neuvième de son montant total chaque année soit pour une part : $1500 \times 25 \% = 375 \text{ €}$ de réduction totale, ou encore 41,66 € par an (375 €/ sur 9 ans).
Durée de la réduction	9 ans à compter de l'année de la souscription de parts de SCPI.
Début de la réduction	La première réduction d'un neuvième s'applique sur l'impôt sur le revenu de l'année de souscription.

A – REDUCTION D'IMPOT SUR LE REVENU (déclaration 2042 C)

Pour vous permettre de bénéficier de l'avantage fiscal :

- Portez le montant de votre souscription sur la déclaration complémentaire de revenus **2042 C PAGE 5 CADRE 7 « REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT »**, rubrique « **Investissements locatifs neufs : dispositif Scellier** » **LIGNE 7HJ**.

7 I RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT <small>le symbole ⓘ signifie que vous devez joindre vos justificatifs</small>	
Prestations compensatoires: sommes versées en 2009	7WN
- Sommes totales décidées par jugement en 2009 ou capital reconstitué.....	7WO
- Capital fixé en substitution de rente	7WM
- Report des sommes décidées en 2008.....	7WP
Intérêts des prêts étudiants (contrats conclus entre le 1-09-2005 et le 31-12-2008)	
- Intérêts versés en 2009	7UK
- Vous souscrivez pour la première fois une déclaration à votre nom et vous étiez auparavant rattaché à un autre foyer fiscal	
· Nombre d'années de remboursement du prêt avant 2009.....	7VO
· Intérêts versés avant 2009.....	7TD
Investissements locatifs neufs: dispositif Scellier ⓘ	
- Réalisés en 2009 en métropole et dans les départements d'outre-mer.....	7HJ ←
- Réalisés dans les départements et collectivités d'outre-mer à compter du 29/05/2009 sous conditions spécifiques.....	7HK
Investissements immobiliers destinés à la location meublée non professionnelle dans certains établissements ou résidences ⓘ.....	7IJ

B - REVENUS FINANCIERS (déclaration 2042)

- si vous avez opté pour le prélèvement libératoire, vous devez mentionner sur la déclaration **2042 PAGE 3 CADRE 2 LIGNE 2EE** les produits financiers. Cette somme ne sera pas retenue pour le calcul de votre impôt sur le revenu mais ces produits seront pris en compte pour déterminer votre revenu fiscal de référence.
- si vous n'avez pas opté pour le prélèvement libératoire, les produits financiers sont à reporter sur la déclaration **2042 PAGE 3 CADRE 2 LIGNE 2TR**.

2 I REVENUS DES VALEURS ET CAPITAUX MOBILIERS	
Revenus des actions et parts soumis au prélèvement libératoire de 18%	2DA
Produits d'assurance-vie et de capitalisation soumis au prélèvement libératoire de 7,5 %	2DH
Produits de placement soumis aux prélèvements libératoires autres que ceux indiqués lignes 2DA et 2DH.....	2EE ←
REVENUS OUVRANT DROIT À ABATTEMENT <i>ne le déduisez pas</i>	
Revenus des actions et parts <i>crédit d'impôt induit</i>	2DC
Revenus imposables des titres non cotés détenus dans le PEA	2FU
Revenus distribués dans le PEA <i>pour le calcul du crédit d'impôt de 50%</i>	2GR
Produits des contrats d'assurance-vie et de capitalisation d'une durée d'au moins 6 ou 8 ans.....	2CH
REVENUS N'OUVRANT PAS DROIT À ABATTEMENT	
Revenus de valeurs mobilières et distributions <i>crédit d'impôt induit</i>	2TS
Autres revenus distribués et revenus des structures soumises hors de France à un régime fiscal privilégié	2GO
Intérêts et autres revenus assimilés <i>crédit d'impôt induit</i>	2TR ←
AUTRES	
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux sans CSG déductible.....	2CG
Revenus des lignes 2DC, 2CH, 2TS, 2TR déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible.....	2BH

A noter : le taux de prélèvement libératoire est fixé à 30,10 % (prélèvements sociaux inclus).

C - REVENUS FONCIERS

Au titre de l'année 2009, aucun revenu foncier n'a été constaté.